

« L'art de dire »

Initier l'éloquence en milieu scolaire

Retour sur l'année pilote du projet 2019-2020

Trois établissements de la Métropole TPM et 6 classes ont été inscrites pour l'année pilote de ce projet :

- Le Lycée Langevin, La Seyne-sur-Mer (1 classe première Humanité, Littérature et Philosophie)
- L'établissement Les Maristes, La Seyne-sur-Mer (1 classe première Humanité, Littérature et Philosophie)
- Le Lycée Costebelle, Hyères (1 classe terminale STI2D, 1 première Humanité, Littérature et Philosophie, une seconde pro Electronique, et 1 première pro Maintenance des équipements industriels)

Déroulé :

- Première semaine de janvier : Séance d'introduction du projet en classe avec l'intervention d'une avocate professionnelle du barreau de Toulon : Maître Laetitia Criscola.
- Puis les cinq semaines suivantes : intervention de comédiens auprès des élèves à hauteur de 2h par semaine pour travailler les écrits et la mise en corps autour des thèmes donnés pour le projet. Travail des écrits avec les enseignants de chaque établissement.
- Février : concours d'éloquence en interne dans chaque établissement.
- Vendredi 6 mars : grande finale d'éloquence inter-établissements, devant les classes et un jury de professionnels.

ZOOM SUR LA RESTITUTION DU PROJET

Les élèves qui ont remporté les concours d'éloquence dans leurs établissements, se sont rencontrés pour s'affronter devant un jury de professionnels lors de la grande finale inter-établissements qui a eu lieu le vendredi 6 mars de 10h à 16h30 au Casino JOA de La Seyne-sur-Mer.

Les membres du jury :

Maître Laetitia Criscola avocate au barreau de Toulon
Jérémy Cornu directeur général des Ateliers de la Langue Française à Aix-en-Provence
Stéphane Bault comédien et metteur en scène
Marion Barbet-Massin responsable des relations avec le public du Liberté, scène nationale de Toulon
Mickaël Leroy comédien, président de la fédération des commerçants de La Seyne-sur-Mer
Cyrille Elslander directeur adjoint du PÔLE, directeur de La Saison Gatti

Les participants :

- Samuel Delengaigne, Tom Fogliani et Lorenzo Fabbri, 1ère HLP, Lycée Costebelle
- Carla Renaudin, 1ère HLP, Institut Sainte-Marie
- Romane Ermacora et Anna Lebedel et Amelia Ouros, 1ère HLP, Lycée Costebelle
- Eloïse Mazzolini et Angèle Goudouneche, 1ère HLP, Lycée Langevin
- Kenzo Youcef, 1ère MEPA, Lycée Costebelle
- Océane Torres, 1ère HLP, Institut Sainte-Marie
- Marvin Brusco, 2nde MELEC, Lycée Costebelle
- Eryka Hubert, 1ère HLP, Lycée Langevin

Retrouvez la vidéo de cette journée sur nos réseaux sociaux.

Déroulé de la journée :

10h30 - Présentation des orateurs candidats, entendus sur les sujets sur lesquels ils ont été sélectionnés dans leurs établissements

11h20 - **Première manche** : Les orateurs disposaient d'environ 5 minutes pour présenter les sujets et positions suivants, qui leurs étaient imposés :

Duel 1 : Faut-il autoriser l'euthanasie ? Marvin Brusco de Costebelle «contre» vs Eloïse Mazzolini et Angèle Goudouneche de Langevin «pour»

Duel 2 : Peut-on juger les fous ? de Costebelle «pour» vs Carla Renaudin des Maristes «contre»

Duel 3 : Y a-t-il des mensonges nobles ? Kenzo Youcef de Costebelle «contre» vs Eryka Hubert de Langevin «pour»

Duel 4 : « L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. » Amin Maalouf Romane Ermacora et Anna Lebedel et Amelia Ouros de Costebelle «pour» vs Océane Torrès des Maristes «contre»

A l'issue des premiers duels le jury a nommé les quatre meilleurs orateurs (individuellement) :

Samuel Delengaigne (du Lycée Costebelle)

Tom Fogliani (du Lycée Costebelle)

Carla Renaudin (de l'institut Sainte Marie)

Kenzo Youcef (du Lycée Costebelle)

13h - Les quatre lauréats ont eu la pause déjeuner pour travailler les sujets de la seconde manche

15h - **Seconde manche** : Les orateurs disposaient d'environ 5 minutes pour présenter les sujets et positions suivants, qui leurs étaient imposés :

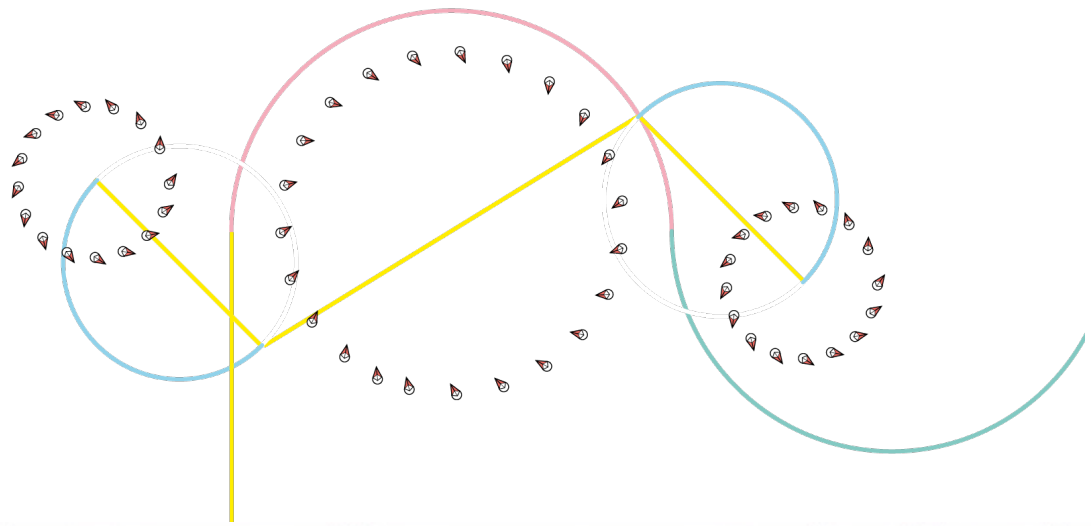
Duel 1 : Peut-on vouloir l'impossible ? Kenzo Youcef sur la position «pour» vs Carla Renaudin sur la position «contre»

Duel 2 : Le coup de foudre est-il mortel ? Tom Fogliani sur la position «pour» vs Samuel Delengaigne sur la position «contre»

16h - Délibérations du jury et remise des prix

Le prix du public : Eryka Hubert, 1ère HLP, Lycée Langevin

Le grand prix du jury : Carla Renaudin, 1ère HLP, Institut Sainte-Marie



Carla Renaudin remporte la finale du concours d'éloquence scolaire

Trois établissements de la région toulonnaise, (le lycée Langevin de La Seyne, l'institut seynois Sainte-Marie et le lycée Costebelle de Hyères), ont présenté leurs huit candidats finalistes au concours d'éloquence, vendredi dernier au casino Joa.

Ce projet s'inscrit dans la réforme de l'Éducation nationale pour les lycées et du baccalauréat. Et plus particulièrement dans la préparation du Grand oral, nouvelle épreuve de 20 minutes du baccalauréat.

S'exprimer aujourd'hui n'a jamais été aussi important. Après des sélections internes dans chaque établissement, la finale a eu lieu au casino Joa. Les huit lauréats des établissements en lice, se sont affrontés sous forme de joutes oratoires.

Cinq minutes pour convaincre le public d'élèves présents, mais surtout le jury⁽¹⁾. Sur scène Samuel, Carla, Romane, Éloïse, Kenzo, Océane, Marvin et Eryka, une fois le trac surmonté, ont proposé avec éloquence leurs textes rédigés à partir de thèmes imposés tel que « Faut-il autoriser l'euthanasie », « Peut-on juger les fous ? », « Y a-t-il des mensonges nobles ? » Un exercice pas évident pour ces jeunes 2.0.

Une épreuve surmontée haut la main et décortiquée par le jury. La posture, la diction, la véracité de l'analyse



Jury et finalistes de la première édition « L'art de dire » de la saison Gatti.

(Photos Ly.F.)

proposée, l'impact sur l'auditoire.

Si le Prix du public revient à la pétillante Eryka (lycée Paul-Langevin), trois seconds prix ont été remis à Samuel, Tom et Kenzo (lycée Costebelle), alors que la jeune Carla Renaudin, de l'institut Sainte-Marie de La Seyne remporte le trophée et le Premier prix de la toute première édition du concours d'éloquence de la saison.

LY. F.

1. Le jury était composé de Laëtitia Criscola, avocate au barreau de Toulon ; Jérémie Comu, directeur général (DG) des ateliers de langues françaises d'Aix ; Stéphane Bault, comédien et metteur en scène ; Marion Barbet, responsable des relations publiques du Liberté Toulon ; Mickaël Leroy, comédien et Patrice Laisney, directeur du Pôle.

« Une superbe expérience »

Grande gagnante du concours « L'art de dire » Carla Renaudin :

« C'est une superbe expérience pour moi, je suis arrivée ce matin dans le but de gagner et de remporter ce prix. Ça me donne envie de participer à d'autres concours d'éloquence. Je vais me renseigner sur ce qui se fait dans la région maintenant ».

